

DECLARATION POUR DECHETS SOUMIS A CONTROLE

(selon exigences légales OMoD et OLED)

Tout autre déchet destiné au centre de traitement de matériaux minéraux pollués <u>ne figurant pas cidessous</u> est soumis à une déclaration de "déchets spéciaux".

Exemple : [ds] 13 05 08 bou	ues de sé	eparateurs , [ds] 20 03 06 boues	de sacs de routes	
Entreprise remettante :		N° OMoD de l'entreprise remettante: (si disponible)		
Rue :		N° de téléphone :		
NPA/Lieu :		E-mail :		
Lieu de provenance du déchet :				
Période d'évacuation : du		au		
ТҮРЕ	S DE C	DECHETS		
Composition des déchets		Code OMoD vers. 01.2018	m³	to
Balayures de routes	20 03 03			
Boues de forage issues de terrain naturel		01 05 04		
Boues de forage faiblement polluées		01 05 99		
Boues minérales issues de procédés de fabrication industrielle		10 13 14		
Boues de centrale à béton		10 13 14		
Boues de béton		10 13 14		
Lavage de minéraux non-pollués		17 05 08		
Lavage de minéraux faiblement pollués		17 05 95		
Lavage de minéraux peu pollués	17 05 98			
Déchet de dessablage	19 08 02			
Boues non-polluées provenant des traitements physico-chimiques	19 02 06			
Transport par l'entreprise ? □ oui □ non N° d'immatricu Si non, par quelle(s) entreprise(s) :	ulation(s)	du (des) véhicule(s) :		
L'entreprise remettante certifie les données ci-dessus :		Timbre et signature	de l'entreprise remetta	ente :
Nom du responsable :			- P	
Lieu / Date :				

Si les matériaux reçus sont non conformes à la présente déclaration, nous nous réservons le droit de les refuser, cas échéant de demander au remettant des analyses de ceux-ci, selon les critères de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), et leur évacuation dans un site approprié aux frais du remettant.